

FACILITATEUR PARTAGE & COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

SOIRÉE
D'INFORMATION
COMMUNE DE WSP –
21/06/2022

Partage d'énergie renouvelable
Une nouvelle économie, locale, de l'énergie

Manon Kolenberg et Jean Frippiat

Service du facilitateur partage et communautés d'énergie



- 1) **LE FACILITATEUR « PARTAGE ET COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE »**
- 2) DE NOUVEAUX ACTEURS
- 3) UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ
- 4) EXEMPLE PROJET PILOTE NOS BAMBINS
- 5) CRÉATION CEL



Un service entièrement gratuit

Financé et géré par Bruxelles Environnement

Organisation sur 3 niveaux

1. **Accompagnement individuel** des porteurs de projets
2. **Outils** de support
3. **Informations** générales



- 1) LE FACILITATEUR « PARTAGE ET COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE »
- 2) **DE NOUVEAUX ACTEURS**
- 3) UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ
- 4) EXEMPLE PROJET PILOTE NOS BAMBINS
- 5) CRÉATION CEL



Communauté d'énergie – Principaux critères

- Objectif principal générer des bénéfices :



- Sociaux ;



- Environnementaux ;



- Economiques pour ses membres ou le territoire sur lequel elle exerce ses activités

⇒ **Plutôt que la recherche du profit financier**



Communautés d'énergie – Principaux critères

- ▶ Une **entité juridique** (Asbl, coopératives, etc.) ;
- ▶ Participation ouverte et **volontaire** de ses membres ;
- ▶ **Autonome** par rapport à :
 - Ses membres individuels ;
 - D'autres acteurs du marché de l'énergie.

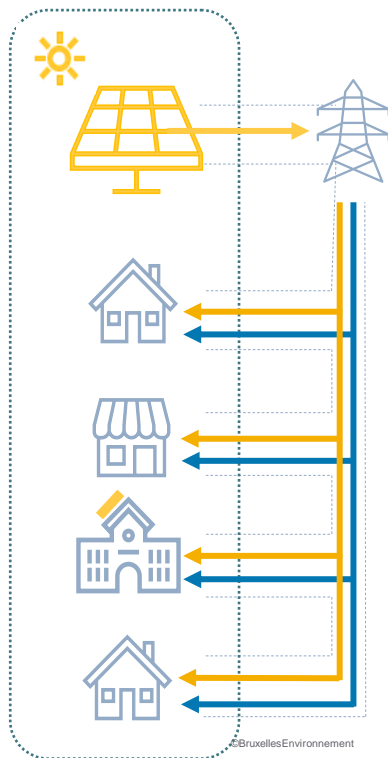


⇒ **Peut exercer toute une série d'activités en lien avec l'énergie** (fourniture, stockage, partage,, services d'agrégation, services de flexibilité, etc.).



3 types de communauté d'énergie

► Communauté d'Énergie Locale (CEL)



Partage via Communauté d'Énergie Locale
(CEL)

Bâtiments différents

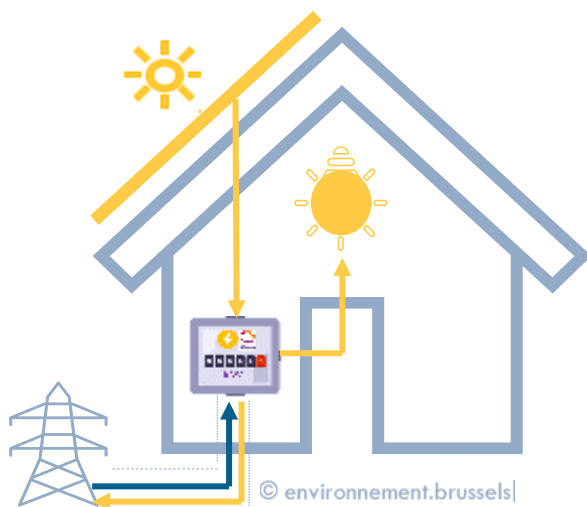
- Electricité **renouvelable** uniquement ;
- **Membres** :
 - Citoyens
 - PME
 - Pouvoir public.
- **Pour le partage** :
 - Soit la **communauté** est **propriétaire** des installations de production ;
 - Soit un ou plusieurs **membres** sont **propriétaires** des installations de production ou sont titulaires d'un **droit d'usage** sur celles-ci (tiers investisseur).



- 1) LE FACILITATEUR « PARTAGE ET COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE »
- 2) DE NOUVEAUX ACTEURS
- 3) **UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ**
- 4) EXEMPLE PROJET PILOTE NOS BAMBINS
- 5) CRÉATION CEL



9 LE MODÈLE ÉCONOMIQUE EXISTANT



Prosumer individuel
Un bâtiment

Pour particuliers, entreprises ou bâtiments publics, installation rentabilisée en 7 ans.

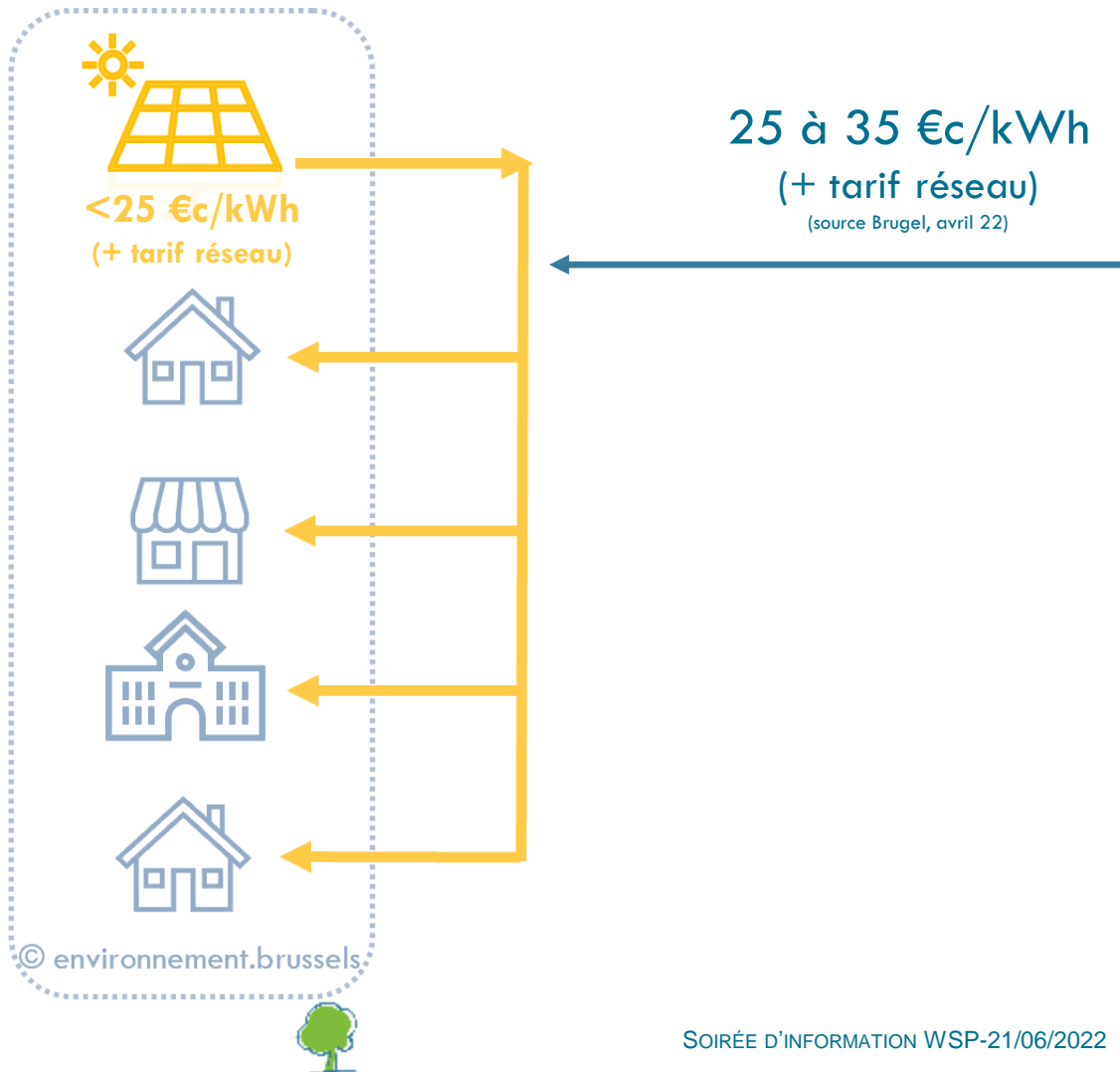
Caractéristiques:

- ▶ (co)propriétaire du bâtiment
- ▶ Accès à du capital ou tiers-investisseur
- ▶ Une seule consommation détermine l'installation de panneaux

→ Pas accessible à tous les consommateurs



Partage à plusieurs, bâtiments différents : Communauté



brugel

Comparateur des offres de fournisseurs

Comparez l'ensemble des offres proposées par les fournisseurs d'électricité

[Comment procéder ?](#)

1. Mon profil

2. Ma consommation

3. Mes résultats

Mon profil de consommation d'électricité

Je suis un :

Mon compteur :

La puissance de raccordement est :

Consommation électricité heures pleines (kWh) :

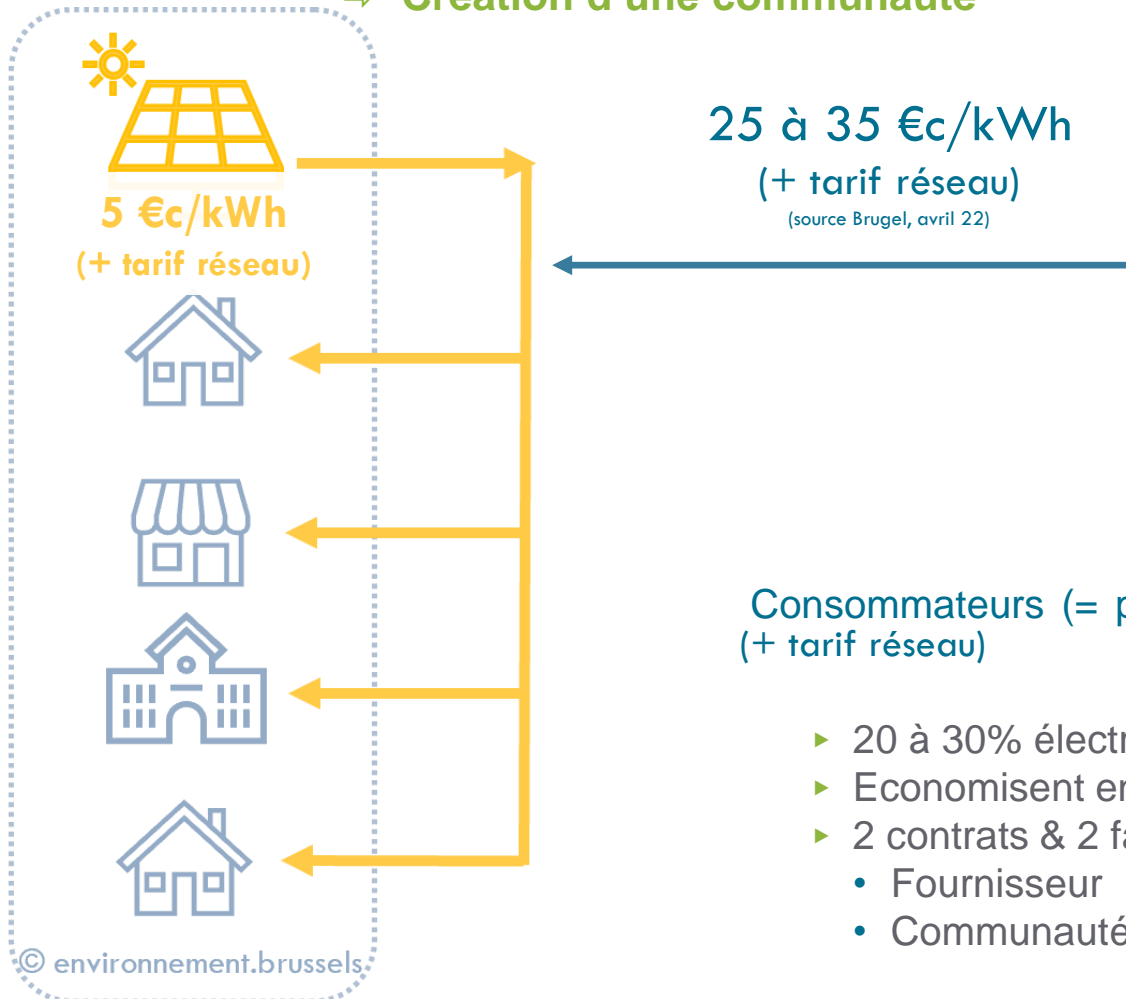
Vous avez fait cette simulation le :

[< Retour](#)[Détails de ma sélection >](#)

→ 9 offres d'électricité trouvées :

Partage à plusieurs, bâtiments différents

⇒ **Création d'une communauté**



brugel

Comparateur des offres de fournisseurs

Comparez l'ensemble des offres proposées par les fournisseurs d'électricité

[Comment procéder ?](#)

1. Mon profil

2. Ma consommation

3. Mes résultats

Mon profil de consommation d'électricité

Je suis un :

Mon compteur :

La puissance de raccordement est :

Consommation électricité heures pleines (kWh) :

Vous avez fait cette simulation le :

[< Retour](#)

[Détails de ma sélection >](#)

→ 9 offres d'électricité trouvées :

Consommateurs (= prosumers) s'achètent à **5 €/kWh**
(+ tarif réseau)

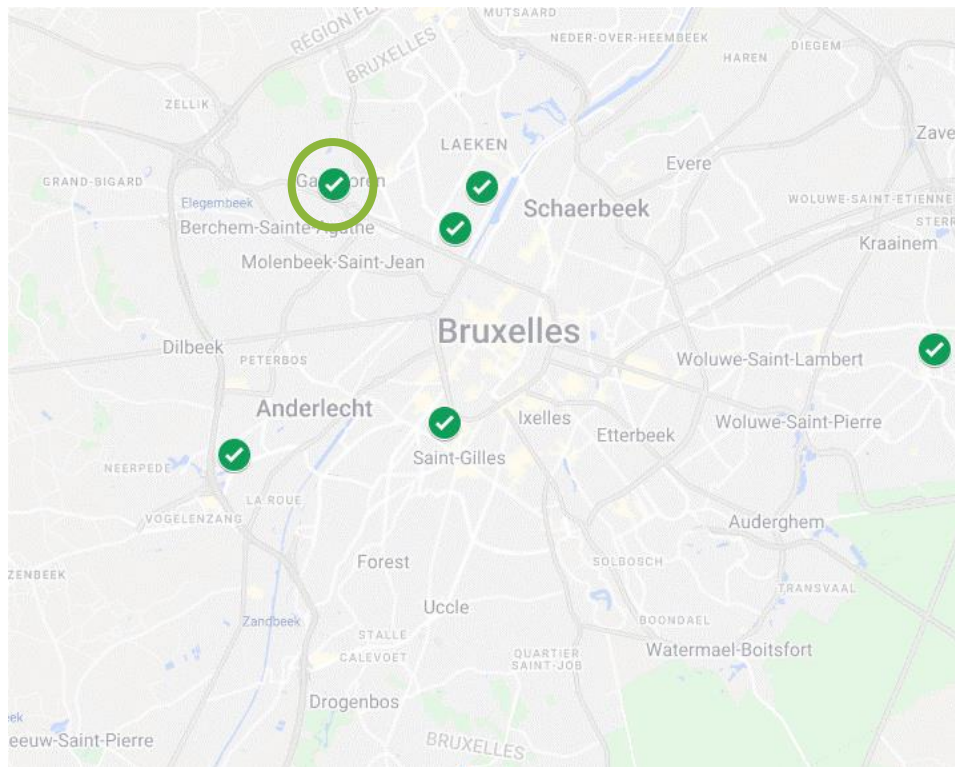
- ▶ 20 à 30% électricité solaire locale
- ▶ Economisent environ 150 - 250 €/an
- ▶ 2 contrats & 2 factures
 - Fournisseur
 - Communauté

- 1) LE FACILITATEUR « PARTAGE ET COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE »
- 2) DE NOUVEAUX ACTEURS
- 3) UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ
- 4) **EXEMPLE PROJET PILOTE NOS BAMBINS**
- 5) CRÉATION CEL





Depuis août 2020



Cartographie des projets innovants Brugel.brussels






Toiture école Nos Bambins



Depuis août 2020



Légende

-  Cabine réseau "Beckmans 28"
-  Adresses alimentées par la cabine
-  École nos Bambins





Spécificités organisationnelles

- ▶ Forme juridique : ASBL
- ▶ Membres : Citoyens, commune, PME
- ▶ Propriétaire des installations :
 - 1 Non membre & 1 membre
- ▶ Droit d'usage de l'installation :
 - 1 Non membre & 1 membre



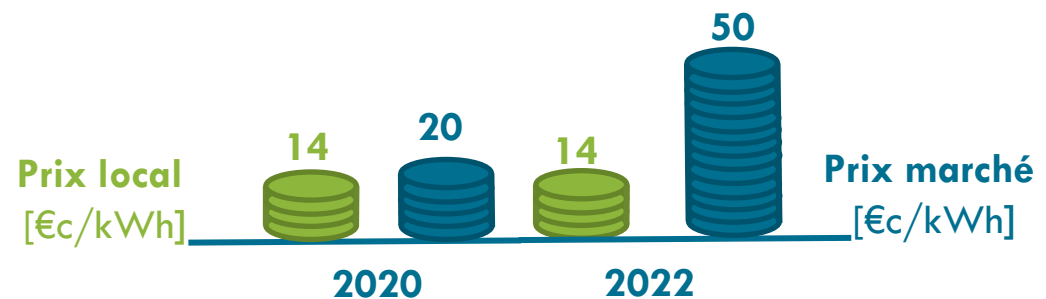
Spécificités techniques

- ▶ Electricité renouvelable partagée : 13 % de la consommation totale de la communauté



Spécificités économiques : prix moins cher et stable

Economie annuelle moyenne de 150€ sur leurs factures (13%)



- 1) LE FACILITATEUR « PARTAGE ET COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE »
- 2) DE NOUVEAUX ACTEURS
- 3) UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ
- 4) EXEMPLE PROJET PILOTE NOS BAMBINS
- 5) **CRÉATION CEL**



ETAPES MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Etape 1 – Définition du projet

- ▶ Identification du **type** de projet (CE, P2P, CAAC)
- ▶ Localisation du **site** de production
- ▶ **Mobilisation** des participants (sauf pair-à-pair)

Etape 2 - Dimensionnement du projet

- ▶ Estimation des **volumes** d'électricité produits et consommés par les participants
- ▶ Choix de la **clé** de répartition (sauf pair à pair)
- ▶ Définition du **tarif** et du **modèle économique**



Etape 3 – Démarches administratives




► Juridiques

- **Contrats** entre gestionnaire/CE et participants ;
- **Contrat** entre gestionnaire/CE et le GRD (Sibelga) ;
- Si communauté :
 - ✓ Création d'une **entité juridique** ;
 - ✓ Rédaction des **statuts** ;
 - ✓ Demande d'**autorisation** auprès de Brugel.



► Comptables et financières



- Assujettissement à la **TVA** ;
- **Facturation** ;
- Si investissement collectif, déterminer les **modalités de financement** :
 - ✓  Fonds propres
 - ✓  Emprunt
 - ✓  Tiers investisseur



Etape 4 – Implémentation technique

- ▶ Installation des nouveaux **moyens de production** ;
- ▶ Installation des **compteurs communicants** (Sibelga).

Etape 5 - Gestion du projet

- ▶ Gestion des premières **factures** ;
- ▶ Gestion des **entrées et sorties** des participants ;
- ▶ Gestion de la **trésorerie** ;
- ▶ Etc.





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

